

Délibération 2023-04 CA P

Séance du 9 mars 2023

Extrait du recueil des actes du Conseil d'Administration

Tracé de la piste cyclable sur le campus du Mont Houy

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la Salle des Conseils dans le bâtiment Maison des services à l'Etudiant du Mont Houy le jeudi 9 mars 2023 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Vu le décret n° 2019-942 du 9 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France et de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France et approbation des statuts de l'établissement expérimental,

Monsieur le Président donne la parole à M. Philippe DULION, Directeur Général des Services, qui présente aux membres, le projet de la piste cyclable de l'entrée « C » vers l'entrée « A » du campus du Mont Houy,

Le département du Nord a fait deux propositions : un le long de la RD 958 côté droit, dans le sens Famars-Valenciennes et un passant par le campus en partie sur des voies existantes (cf annexe).

Cette seconde proposition consiste en un tracé d'une piste cyclable reliant la piste qui arrive à l'entrée C (Famars) à la future piste cyclable qui partira de l'entrée A (MSE) : le tracé est interne au campus, il implique la construction de pistes cyclables, des aménagements sur voiries existantes (parkings) et la mise en sens unique de la voie d'accès interne au campus.

Après en avoir délibéré,

1/ le conseil d'administration donne un avis défavorable aux propositions du département.

2/ le conseil d'administration propose à la majorité des voix, une solution alternative consistant à une piste parallèle à la RD 958 côté campus, avec cession de parcelle si nécessaire (cf ligne bleue sur l'annexe ci-jointe.)

Valenciennes, le 15 mars 2023

Pour: 22 voix Contre: 0 voix Abstention: 0 voix Abdelhakim Artiba

Président

PROPOSITION ALTERNATIVE UPHF (tracé en bleu)

